

## AMAPJ – comment ça marche?

Si vous avez déjà reçu un mot de passe AMAPJ, c'est le même pour toute nouvelle campagne d'adhésion. Votre identifiant reste aussi votre adresse mail. En cas d'oubli, cliquez sur "mot de passe perdu".

Les nouveaux adhérents vous recevrez un mail qui se présente comme ceci:




A l'intérieur vous aurez

- votre identifiant (l'adresse mail sur laquelle vous avez reçu le message – une par famille)
- votre mot de passe (généré automatiquement par le logiciel)
- le lien pour vous rendre sur le compte du Panier Cauchois, avec un joli logo coccinelle

### LE PANIER CAUCHOIS

Bonjour , voici vos identifiants pour vous connecter à l'application WEB de :LE PANIER CAUCHOIS

Adresse e mail : [blogpaniercauchois@gmail.com](mailto:blogpaniercauchois@gmail.com)

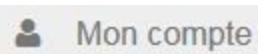
Mot de passe : 

[Cliquez ici pour accéder à l'application](#)

Merci de conserver ce lien pour pouvoir vous reconnecter plus tard.

Si vous souhaitez changer votre mot de passe, vous pourrez le faire en vous connectant dans l'application, puis en allant dans le menu "Mon Compte"

Une fois connectés, vous pourrez modifier votre mot de passe dans



### DANS AMAPJ VOUS TROUVEREZ

– **un bouton pour adhérer. Rappel :** adhérer au Panier Cauchois c'est s'engager à respecter la [charte des AMAP](#) et les [principes de fonctionnement](#) du Panier Cauchois qui sont rappelés sur le [contrat signé par les producteurs](#) (qui s'engagent aussi) vous pourrez télécharger votre bulletin d'adhésion

– **une longue liste de contrats disponibles.** Attention aux contrats pour le MARDI ou le JEUDI

– **un planning de permanences** à remplir. Vous pouvez vous inscrire à deux sur une même date (en mettant deux fois votre nom). Commencez dans la mesure du possible par

les dates les plus proches, pour ne pas avoir de trous sur les trois-quatre premiers mois au démarrage de la campagne.

## **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Vous avez du **25 mars au 14 avril** pour vous inscrire et éventuellement modifier un contrat . Ce sera bloqué après le 14 avril.

Une fois le 14 avril passé, vous pourrez télécharger vos contrats au format pdf. Dans tous les cas, vous pourrez visualiser vos dates de livraison à tout moment dans AMAPJ . Ce sera personnalisé ce qui peut s'avérer utile pour les colis, les poulets, les fromages.

**Pour les paniers réguliers** Ce sont des abonnements. Il suffit normalement d'indiquer le nombre de panier ou de produit souhaité à chaque livraison. A l'étape suivante, la mensualisation va s'afficher ; cela correspond aux chèques à préparer.

**Pour les colis de viande**, vous choisissez votre ou vos colis à la ou les dates de votre choix. Par contre, nous ne pouvons pas empêcher le logiciel de proposer des paiements mensualisés. **Dans la fenêtre concernant les paiements, il vous faudra reporter dans la case correspondant à votre date de livraison, le montant du(des) colis choisi(s) et remettre à 0 pour les mois où vous ne prenez rien. C'est facile, ne vous inquiétez pas !**  
**Conseil : noter quelque part vos choix (date et colis) pour ensuite les reporter .**

**Remise des chèques les: 16, 18, 23, et 25 avril 2019. Dernier délai le 25 avril 2019**